



## Crédit auto et séparation

Par **vero08200**, le **16/06/2014** à **13:06**

Bonjour

j ai achete une voiture a mon nom carte grise + credit car mon compagnon est fiche bancaire donc il ne peut souscrire a aucun crédit.

Il me paie une partie de ce credit car c est sa voiture sui est tombée en panne et pour l aider j ai accepte de prendre ce credit.

il veut a tout prix que je mette son nom sur la carte grise mais moi je ne veux pas car il me jette dehors tous les 4 matins.

S il y a separation a qui revient cette voiture ?

suis je obligée de mettre son nom sur la carte grise ?

Et si son nom apparaît sur la carte grise pourrais la revendre car j ai peur de me retrouver a payer une voiture que je n'ai pas.

Merci pour votre aide.

Par **domat**, le **16/06/2014** à **13:13**

bjr,

le propriétaire de la voiture est celui qui figure sur la facture d'achat du véhicule.

la carte grise n'est pas un titre de propriété mais un document de circulation.

vous êtes libre de refuser de mettre le nom de votre ami sur la carte grise. si vous mettez la carte grise à son nom, vous ne pourrez plus la vendre.

s'il vous jette dehors tous les 4 matins, un conseil non juridique, faites votre valise, prenez votre voiture et partez.

cdt

Par **Visiteur**, le **16/06/2014** à **14:57**

Bonjour,

Véro08200, écoutez le conseil avisé de Domat... Cassez vous !! sans oublier la voiture bien sur ! Comment peut on rester avec un gugusse pareil ? et c'est un homme qui vous parle !! je sais que les femmes aiment les mauvais garçons, mais parfois vous êtes... déconcertantes !! bon courage à vous !

Par **vero08200**, le **17/06/2014** à **12:40**

Merci pour votre reponse et conseil mais c est un autre débat quand on a affaire à un PN.  
J en suis consciente aujourd'hui qu il m a manipulé c est pour cette raison que je me  
renseigne.

Comme on dit trop bonne trop conne !!!!

Cdt